

Publié le 11 janvier 2010

Logistique : Sogaris primé pour Arenc

Dédié à l'immobilier logistique, Sogaris a réalisé dans l'ancienne gare d'Arenc à Marseille une plateforme logistique comprenant 42 000 mètres carrés de bureaux et d'entrepôts. La Sem vient de recevoir le Grand prix Simi 2009 pour un entrepôt de 18000 mètres carrés équipé de cellules photovoltaïques.



Sogaris, dont le premier secteur d'activité est l'immobilier logistique, est une Sem détenue, à près de 49,9 % par le Département de Paris. Elle intervient dans de nombreuses villes de France et d'Europe. Avec une ambition : assurer la distribution urbaine des marchandises tout en oeuvrant pour des solutions respectueuses de l'environnement, un enjeu crucial dans l'organisation urbaine. C'est à ce titre que la plateforme logistique urbaine de Marseille-Arenc a reçu le Grand prix Simi 2009 dans la catégorie « immeuble logistique ».

Une consécration pour Sogaris qui a présenté le bâtiment B de sa plate-forme de Marseille-Arenc, opération livrée en juin dernier et construite dans une logique de maîtrise de la consommation énergétique et de respect de l'environnement. Ainsi, la moitié du toit de l'entrepôt (18 000 m²) a été recouverte d'une étanchéité photovoltaïque. Ce bâtiment qui représente un investissement de 16 millions d'euros, et dont le surcoût lié au photovoltaïque est chiffré à 2 millions d'euros, doit s'avérer résolument porteur. La production électrique pour la centrale photovoltaïque est de 320 MWh par an, soit l'équivalent de la consommation en électricité de 130 foyers. Elle permettra d'éviter l'émission de plus de 2 500 tonnes de CO₂ sur sa période d'exploitation. « Ce prix est le témoignage de la reconnaissance de la pertinence et de la compétitivité de notre patrimoine à vocation logistique », explique Jean-Louis Foessel président du directoire de Sogaris.

La localisation unique et quasi exceptionnelle de la plateforme a aussi sans doute influencé le jury. En effet, le terrain appartenant au domaine public ferroviaire et concédé par une autorisation d'occupation temporaire de 30 ans, compte 9 hectares situés sur le territoire de l'opération d'Intérêt national Euroméditerranée à proximité des infrastructures autoroutières et du port de Marseille...

La plate-forme a été construite en deux temps entre 2006 et 2009. Les deux tiers sont aujourd'hui occupés par diverses entreprises, telles DHL, Chronopost, La Poste, dédiées à la distribution urbaine de marchandises, mais aussi au transport, aux activités portuaires. Les recettes locatives aujourd'hui de 2 millions d'euros par an pourraient atteindre rapidement les 3 millions d'euros, selon les estimations de Jean-Louis Foessel.